

Courrier de Tourcoing

JOURNAL RÉPUBLICAIN HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS

6 mois fr. 2.50
un an fr. 5.00

Rédaction & Administration

52, Rue du Château, TOURCOING

INSERTIONS

Annonces . . . la ligne, 15 cent.
Réclames . . . id. 40 cent.
Demandes d'emploi: id. 10 cent.

BULLETIN HEBDOMADAIRE

Nous avons appris avec le plus grand plaisir la création à Roubaix d'un comité ayant pour but de recueillir des souscriptions en faveur des ouvriers de Montceau-les-Mines, qui réclament la liberté du travail et protestent énergiquement contre le système de terrain imposé à Montceau par les syndicats révolutionnaires.

Nous avons dit il y a huit jours, que le monde ouvrier de Montceau-les-Mines est divisé en deux catégories: les ouvriers laborieux se sont constitués en syndicat jaune, les autres en syndicat rouge.

Une lutte des plus vives a éclaté entre ces deux groupements. Mais, comme il arrive toujours dans les cités industrielles qui manquent d'organisation sociale sérieuse, un grand nombre d'ouvriers partit des deux syndicats. Suivant les circonstances, suivant leurs intérêts, ces *toupiés hollandaises* tourment à gauche et à droite. Si la Révolution paraît devoir l'emporter, aussitôt, on voit certains ouvriers du syndicat jaune passer au syndicat rouge; dans le cas contraire, si l'ordre paraît devoir se rétablir, nos hommes reviennent au syndicat jaune.

De là, l'inefficacité de la création de nombreux syndicats, sans avoir un préalable créé un rouage administratif, dirigé par des personnes absolument sûres et consciencieuses connaissant à fond le fort et le faible de l'ouvrier et qui puissent le retenir sur la pente révolutionnaire, où le malheureux se laisse entraîner si facilement.

En principe, il est plus difficile de retenir l'ouvrier dans le vote du devoir, que de l'exciter contre le patronat, en faisant appel à ses rancunes personnelles, à ses passions.

Toutefois, il nous semble que la chose serait possible avec un peu de bonne volonté.

Le peuple n'a pas de méchanceté: il est plus accessible aux questions de sentiment qu'à la raison; il est désintéressé, etc'est même une des causes principales de sa misère.

Mais, comme l'enfant, il demande que l'on s'occupe de lui, qu'on ne le considère point comme une simple machine à voter.

Dans tous les pays démocratiques, un pouvoir, une classe sociale ne sauraient avoir de chance véritable de durée qu'autant qu'ils font le nécessaire pour s'assurer les sympathies du peuple.

Toutes les organisations électorales, même les mieux conçues, échoueront, s'effondreront d'elles-mêmes, si elles pèchent par la base de la charité.

Nous n'ignorons pas que, dans le peuple, il existe des préventions contre les classes élevées et que ce n'est pas en un jour que l'on peut détruire ces préventions, qui sont soigneusement entretenues par les ennemis de l'ordre social. Néanmoins, nous croyons que des efforts peuvent être tentés dans ce sens et qu'ils ne seront pas stériles dans l'avenir.

Les premières démarches patronales seront inévitablement repoussées.

Le patron vient me voir aujourd'hui; je sais bien pourquoi. Il a besoin de moi. Mais, pas si bête, je ne me laisserai pas prendre à ses bonnes paroles.

Ne vous laissez pas décourager; revenez à la charge; intéressez-vous de plus en plus à cet homme qui, peut-être, vous aura causé des ennuis, qui aura repoussé vos premières avances, et vous constaterez déjà un adoucissement, une modération dans ses paroles et dans ses actes.

Tiens, le patron est revenu. C'est curieux. Mais, attendons.

Insistez, intéressez-vous de plus en plus à lui, et vous ne tarderez pas à constater un changement complet.

Le patron, il est gentil tout plein; il n'est pas aussi mauvais que je le pensais.

De là, à vous acquérir les sympathies de cet ouvrier, il n'y a pas loin.

La question sociale est là, et pas ailleurs. Elle réside uniquement dans la pratique intelligente et permanente de la Charité.

Bien entendu, les classes dirigeantes rencontreront toujours de l'opposition dans certains milieux des classes inférieures.

Le bourgeois déclassé, l'employé renvoyé la plupart du temps par sa faute d'une maison, le raté, l'incompris qui se croit quelq'un et qui trop souvent n'est qu'un sot et un vaniteux, avec ces hommes il n'y a rien à faire. Ce sont des gens aigris, complètement dévoyés et tout prêts à servir la Révolution; à bouleverser l'ordre social pour prendre la place des autres. Pécheurs en eau trouble, ils ne peuvent espérer arriver à se faire une situation dans le monde que par le désordre et l'agitation.

Ayant plus d'instruction que les ouvriers, auxquels ils font sans cesse des prédications, ils exercent dans les milieux populaires une action permanente; ils écoulent leur bile; ils distillent leur venin dans le cœur de pauvres diables qui ne peuvent leur répondre et qui n'oseraient faire la moindre objection.

Dans les cités industrielles, c'est donc moins le peuple lui-même que l'on doit attaquer, que tous ces personnages douteux qui, dans les usines, dans les bureaux jouent un rôle de duplicité, flattant le patron en sa présence, se confondant en platitudes de toutes sortes, et qui, dès que le patron a tourné les talons ou dès qu'ils ont franchi le seuil de l'usine, changent d'allure et n'ont pas assez de brocards, de perfidies, de calomnies à lancer et à déverser sur l'homme qui a fait leur situation et qui, en définitive, les fait vivre.

Mais, pour démasquer ces personnages dangereux, bien plus terribles que le pauvre ouvrier qui n'en peut mais, et qui, après onze heures de travail, rentre chez lui harassé de fatigue, il est nécessaire que partout il y ait une organisation, non pas politique, mais sérieusement charitable et clairvoyante pour séparer le bon grain du mauvais.

Car, il ne faut pas se le dissimuler, à Tourcoing et à Roubaix, le monde socialiste n'est pas composé de tout l'élément ouvrier. Certes, il y a beaucoup de syndicats, beaucoup de groupements, de sections.

Mais, tons les ouvriers appartenant à ces groupes révolutionnaires, sont-ils des militants et des hommes dangereux?

Nous pouvons affirmer sans crainte de nous tromper que les soixante-dix centièmes des membres des syndicats se moquent absolument du but poursuivi par les syndicats dont il font partie. On leur a dit qu'ils devaient s'unir à leurs camarades, parce que plus tard, dans deux mille ans, a déclaré Millerand à Lens, la société serait améliorée de telle façon que la terre serait un champ Elyséen, où l'on vivrait sans travail, où le bonheur serait parfait; ils se sont laissés entraîner, parce qu'ils n'ont trouvé personne pour les retenir et pour leur montrer l'infanité, la pénérité de ce rêve.

Les seuls coupables sont précisément ces hommes dont nous parlons plus haut et qui, chaque jour, s'appliquent à exciter les classes populaires contre le monde patronal, qui a commis l'imprudence de laisser le champ libre à la propagande des meneurs du parti révolutionnaire.

Nous appuyons donc la demande faite par les membres du *Syndicat jaune* de Montceau-les-Mines, mais avec l'espoir que l'on ne se bornera pas à créer des syndicats de cette nature dans les cités industrielles, et que l'on saura s'organiser d'une façon plus efficace en créant des institutions ayant un caractère spécial, permettant non pas de lutter sur le terrain politique, mais d'agir directement sur l'ouvrier en s'intéressant à lui d'une manière permanente et efficace.

INFORMATIONS POLITIQUES

Levée de maillets contre M. Deschanel

La franc-maçonnerie est en colère. Le mariage religieux de M. Paul Deschanel, président de la Chambre, a provoqué un tel trouble dans le sein du G. O. de France, que les sectaires redoutent que les colonnes ne soient plus assez solides pour supporter le Temple.

Dans les journaux maçonniques, c'est depuis quinze jours un *tollé* général; on crie, on hurle, on tempête. C'est l'abomination et la désolation prédites par le prophète Daniel.

Cette campagne commencent dans la presse, de vifs pourparlers à la Chambre. En effet, l'autre jour sans rime ni raison, un charivari infernal a éclaté sur les bancs de l'extrême gauche, dès l'apparition de M. Deschanel au fauteuil de la présidence.

Tout d'abord, il a été accueilli par des échou houlés

comme dans une salle d'étude de collège, les enfants accueillent un maître répéteur qui leur déplaît. Mais, tout à coup, la scène s'est corcée: M. Amédée Reille prononçant un discours sur un article de la loi sur les associations. L'orateur, à un moment donné, fit un rapprochement historique et prononça une phrase dans laquelle il qualifiait d'assassinat le vote de la Convention condamnant Louis XVI.

M. Reille n'avait point outre-passé son droit de libre appréciation en parlant de la sorte de cet événement historique. Mais, les francs-maçons ont la prétention d'imposer au pays une histoire construite à leur façon. C'est un système préconisé depuis longtemps dans les loges.

A la vérité, la plupart d'entre eux ne s'occupent peu de la question de savoir si Louis XVI a été condamné légalement ou illégalement. Un certain nombre de nos députés connaissent leur histoire aussi bien que vous et moi et savent à merveille dans quelles conditions le vote de la mort du Roi a été enlevé à la Convention. Mais, tout prétexte est bon, pourvu qu'il se traduise pour le secte en un acte politique dont elle peut tirer profit.

M. Deschanel, ayant jugé que M. Reille n'avait pas outre-passé son droit, l'a laissé continuer son discours. Mais, nos frères et amis qui n'attendaient que l'occasion de manifester leur rancune à l'égard du président de la Chambre, ne l'ont pas entendu de cette oreille.

— A l'ordre! la censure! s'écrièrent d'une seule voix tous ces forcenés.

M. Deschanel chercha à ramener le calme. Il est bien tombé.

Les yeux en fureur, la bouche écumeuse, les poings serrés, la bande hurlante se précipita dans l'hémicycle, cherchant à envahir la tribune pour y déloger M. Reille; puis se tournant tout à coup du côté de M. Deschanel, lui crièrent à pleins poumons: « Démission! démission! »

Le président se contenta de se couvrir et de lever la séance. Mais, dans la presse maçonnique, la campagne reprend de plus belle. Pour *l'Aurore*, le mot: « A la porte Deschanel! » doit être le cri de ralliement de tous les vrais républicains. Pour le *Radical*, la *Petite République*, la *Lanterne* et le *Rappel*, ces journaux engagent leurs amis, c'est-à-dire les F. de la rue Cadet, à ne pas laisser ouvrir la bouche au président de la Chambre.

On nous croira si l'on veut, mais, nous sommes enchantés de ce qui vient de se produire. Si, d'ailleurs, le centre et le groupe Méline savent profiter de cette circonstance, ils peuvent faire une excellente besogne, à condition toutefois que M. Deschanel montre la force de caractère de M. Buffet, ancien président de l'Assemblée Nationale qui, dans un incident parlementaire du même genre, sut retourner la majorité qui cependant était contre lui.

Nous allons voir M. Deschanel à l'œuvre pour le juger comme homme politique. MM. Loubet et Waldeck-Rousseau se seraient pas fâchés de voir un concurrent possible à la présidence de la république, tomber sur un simple incident parlementaire.

Mais, ce qu'il faut retenir de cette affaire qui peut prendre de grandes proportions, c'est l'inconvénient qui résulte toujours pour un homme politique de rompre ouvertement avec la franc-maçonnerie. Il a suffi que M. Deschanel se mariât à l'église, pour que tous les amis de son concurrent Brisson se misent à hurler après ses chausses. Combien l'indépendance vaut mieux que l'appui éphémère d'une secte qui vous hait et cherche à vous briser, dès que l'on a cessé de lui plaire.

La grève générale

De toutes parts, les grèves sont de plus en plus menaçantes; elles menacent notre pays dans sa fortune et dans sa sécurité.

C'est comme un système que l'on cherche à appliquer, sous l'œil bienveillant du Gouvernement, et cela au profit de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Il vient de se produire un fait nouveau à Saint-Etienne, qui est bon à signaler, afin que nos lecteurs ne soient pas surpris le jour où l'événement viendra à éclater.

Le comité fédéral national des mineurs, réuni cette semaine à Saint-Etienne, a décidé la grève générale. Ce comité, on le sait, est composé des délégués des principaux centres mineurs de France; il émane des syndicats ouvriers et exerce sur eux une autorité à peu près incontestée.

Le délégué qui a apporté le résumé des dernières résolutions votées par le comité fédéral n'a ajouté aucun commentaire, aucun renseignement à l'énoncé de cette décision si grave. Elle dit simplement: Le comité national décide la grève générale. Est-ce pour plus tard ou pour aujourd'hui même? Les mineurs n'attendent-ils pas que les autres résolutions prises dans la même séance du comité aient été exécutées? Voici, en effet, le texte de la troisième résolution:

Une commission, désignée par le comité fédéral, présentera de suite aux pouvoirs publics les revendications des mineurs de Montceau-les-Mines et de Saint-Eloy.

Cette commission a pour mandat d'inviter le gouvernement à prendre, dans la plus bref délai, les mesures nécessaires pour obliger les compagnies de Montceau-les-Mines et de Saint-Eloy à donner satisfaction aux mineurs de ces régions; en cas de refus de la part des compagnies, le gouvernement devra retirer les troupes et reprendre à son compte ces exploitations qui sont propriété nationale.

Il paraît évident que la grève générale ne peut pas être déclarée avant de savoir si ces mesures sont acceptées par les compagnies et par le gouvernement. Cela va permettre sans doute d'engager des pourparlers et de faire attendre le mot d'ordre définitif, jusqu'au jour où d'autres industries auront été entraînées dans le mouvement général.

Le comité n'est donné trois mois pour la prépara-

tion sérieuse de la grève générale. Il a voté, en effet, une quatrième résolution ainsi conçue:

La fédération demandera au gouvernement le vote de lois donnant à la corporation minière:

1° La retraite de deux francs par jour après vingt-cinq années de service, sans condition d'âge et proportionnelle en cas d'invalidité de travail;

2° Fixation à huit heures de la journée de travail, descente et montée comprises;

3° Etablissement du minimum de salaire fixé par les fédérations syndicales régionales.

Elle lui demandera une réponse ferme pour le prochain congrès national de mineurs qui aura lieu la première quinzaine de mai.

Trois citoyens sont désignés, à savoir le secrétaire de la fédération nationale; Menlien, de Montceau-les-Mines, et Buval, de Saint-Eloy.

La commission a enfin décidé de s'aboucher de suite avec le groupe socialiste.

En somme, il a été résolu de préparer la grève générale pour le mois de mai prochain. Les mineurs donnent le signal; ils se préoccupent d'être suivis par tous les ouvriers des grandes industries et ils vont se concerter pour cela avec les chefs du parti socialiste.

Nous voilà donc bien prévenus. Nous allons voir maintenant quelle attitude va prendre le gouvernement devant cette tentative, ouvertement annoncée, d'organisation et de mobilisation révolutionnaires.

Les alarmes de la Haute-Finance

La République a publié il y a quelques jours, un article dont nous croyons devoir reproduire le passage suivant:

Les gros financiers, amis du gouvernement, ont très couragement soutenu jusqu'à ce jour sa néfaste politique.

On les avait persuadés que les nationalistes, alliés aux antisémites, représentaient pour eux un danger imminent; et, de fort bonne foi, ils avaient accordé un puissant concours à la défense républicaine, qui ne devait être, en réalité, que la défense de leurs propres intérêts.

Nous savons que quelques-uns, parmi les plus gros de ces financiers, s'étaient tout d'abord montrés inquiets en voyant entrer un socialiste dans le gouvernement. Mais le président du conseil avait fini par leur faire partager cette opinion que l'arrivée de Millerand au pouvoir allait jeter la division, irrémédiablement, dans le parti socialiste. On a vu, en effet, une division se dessiner; mais, ainsi que nous l'avons dit il y a longtemps, ce n'était qu'une ride légère à la surface de l'eau profonde qui menace de tout engloutir.

Toutes les fois que la question supérieure de la guerre de classes et de la mainmise sur le capital est en jeu, tous les socialistes de toutes les nuances s'unissent et marchent comme un bloc. On l'a vu à l'élection de l'Allemand allemand. On le voit tous les jours dans les grèves. On l'a vu pour la déclaration de la grève générale.

Si bien que les gros financiers commencent à se demander s'ils n'ont pas joué un jeu de dupes. On aura grossi un péril illusoire, et d'ailleurs ce péril antisémite n'a fait qu'être aggravé par les idées jetées à l'opinion. Quant à l'autre péril, le vrai, celui qu'on redoutait depuis trente ans et que la politique républicaine d'union, d'ordre et de fidélité patriotique avait jusqu'ici écarté, le péril socialiste a fait des progrès effrayants. Il est tout près, maintenant.

Les industriels ont été les premiers atteints. Les capitaux inquiets se sont détournés de l'industrie: un instant, les fonds d'Etat ont profité des grandes sommes disponibles. Maintenant, les fonds d'Etat vont se resserrer à leur tour de cette inquiétude. Hier, les chemins de fer, qui seraient les premiers atteints par une grève ou simplement une tentative de grève générale, ont vu baisser leurs titres, en une seule séance, de 30 et de 40 francs. La rente elle-même a baissé de 20 fr. 20. On va faire appel aux amis, ceux qu'on nomme les barons de la finance. Mais qui sait dire jusqu'où peut aller leur dévouement et leur aveuglement.

Il est compréhensible que, malgré les platitudes, dont les socialistes ont fait preuve l'autre jour à la Chambre quand M. Klotz a proposé un amendement relatif à l'imposition des fortunes au dessus d'un million, la Haute-Finance soit inquiète de l'avenir et qu'elle cherche dès aujourd'hui à se dégager du filet que le socialisme resserre de plus en plus autour d'elle.

En vérité, nous ne saurions témoigner une grande pitié pour les financiers qui ont cru au succès de cette extraordinaire entreprise, de faire d'Israël le capital par les ennemis même du capitalisme.

La partie engagée était des plus dangereuses, et, d'après les indications fournies dans les milieux de la Haute-Banque, on la considère comme perdue.

Mieux vaut tard que jamais. Les financiers commencent à reconnaître leur erreur; espérons qu'ils feront tous leurs efforts pour réparer les effets de leur imprudence.

Courrier Parlementaire

La Chambre des députés est à la veille des armes. La grande bataille doit commencer incessamment sur l'article 11, transformé en article 12 par une division nécessitée par le dépôt de la proposition des socialistes dissidents, ayant pour but de séparer les associations laïques des associations religieuses.

Les plus roués des groupes parlementaires se tournent l'entendement pour aboutir à un résultat conforme aux intérêts de chacun des groupes.

Quant au Gouvernement, il est gêné de toutes parts, comprenant que son existence dépend uni-

quement de la plus petite fante de tactique. Il craint de glisser sur une pelure d'orange.

Dejà, au sujet de l'article 9, il a dû s'incliner devant le renvoi à la commission demandé par M. Ribot et ses amis du texte de cet article, qui permettait aux associations de se constituer, à côté de leur patrimoine normal, un second patrimoine non limité.

Ce texte prouvait avec quelle légèreté la loi a été élaborée, puisque le gouvernement lui-même faisait entrer dans la loi, au bénéfice des associations quelconques, la main-morte qui veut interdire aux congrégations. En définitive, les religieux attaqués n'avaient qu'à se reconstituer d'une autre façon pour jouir des mêmes avantages qu'auparavant.

La loi toute entière est ainsi conçue. Inapplicable dès la principe, elle encombre nos codes de textes nouveaux, sans que les tribunaux puissent appuyer un jugement quelconque sur des textes contradictoires et impossibles. Mais, de plus en plus, l'idée de l'échec de la loi a pénétré dans les milieux parlementaires; de plus en plus, on est convaincu que le projet Waldeck-Rousseau ne pourrait qu'un but d'agitation politique, à la veille des élections générales.

Les sectaires désiraient que l'on fût les élections de 1902 sur la question religieuse et non sur l'affaire Dreyfus, que la presse gouvernementale a bien soin de laisser dans l'ombre pour le moment, mais qui reviendra assurément d'ici quelques mois, sinon du côté maçonnique, mais d'autre part.

Dans la séance de Jeudi, les socialistes ont ouvert la discussion sur le fameux article 12. Ils réclamaient, comme nous l'avons dit, la jonction de leurs associations et syndicats avec les congrégations religieuses et l'autorisation par décret de jouir de tous les bénéfices de la loi, au point de vue du droit de s'associer sans autorisation et de tenir établissement sans la même autorisation, soit directement, soit par personne interposée.

La proposition socialiste a été repoussée haut la main, et cet échec est d'autant plus sensible au groupe Guesdiste qu'il a été l'œuvre, l'organisation du secrétaire international collectiviste créé à Bruxelles au congrès de septembre dernier.

Assi, la fureur des dissidents du parti socialiste de la Chambre ne connaît-elle plus de bornes.

Le gouvernement, qui ne peut se passer des Guesdistes pour conserver sa majorité, a voulu rompre les chiens, comme on dit.

Il a envoyé à la tribune, un ami, M. Lasserre, pour demander à la Chambre d'inscrire en tête de l'ordre du jour de vendredi, les rapports sur les dossiers des condamnations de M. Deroulède et Habert, afin de faire proclamer leur déchéance.

Cette malice était coucée de fil blanc. M. Zévaès, porte parole de Jules Guesde à la Chambre, devait soutenir une interpellation précisément Vendredi dernier, sur les agissements de l'évêque de Grenoble dont nous avons parlé naguère; d'autre part, les socialistes Dejeante et Antide Boyer, devaient interpellier sur les grèves de Montceau-les-Mines et de Châlons.

M. Waldeck-Rousseau, redoutant les suites du débat sur ces deux affaires, où un homme politique pouvait lui lancer sous les pieds la fameuse pelure d'orange. Il a dit: « Si je lance un brandon dans la Chambre; si je jette en pâture à ma majorité Deroulède et Habert, aussitôt, ma majorité sera retrouvée, car tous les groupes, sauf la droite et le centre se mettront d'accord contre le nationalisme. Mes gaillards n'y verront pas plus loin que leur nez, et fort de la majorité qu'ils me donneront, j'ai pour moi l'impunité la discussion de l'article 12 sur les associations. »

Avec une telle Chambre, il est difficile de pronostiquer quoi que ce soit. D'ici vendredi, M. Waldeck-Rousseau aura tout le temps nécessaire pour corrompre ceux-ci et faire peur à ceux-là, et tout le monde sait ce que l'on peut obtenir de cette Chambre par la peur et la corruption.

N'importe, le vote sur la proposition Ribot doit paraître singulièrement inquiétant pour le président du conseil.

Dans la séance de Vendredi dernier, le truc de Waldeck-Rousseau a parfaitement réussi.

Le citoyen Zévaès a interpellé le gouvernement sur l'intervention de l'évêque de Grenoble dans une affaire électorale dont les candidats officiels ont bénéficié au détriment des socialistes; mais, le jeune et bouillant disciple de Guesde ne s'est pas montré bien terrible; il a été bénin, très bénin.

Waldeck-Rousseau lui a répondu en manifestant son regret de l'intervention de l'évêque de Grenoble; le jeune Zévaès s'est déclaré satisfait, et l'ordre du jour pur et simple a été voté.

Lundi, la comédie recommencera avec Antide Boyer, au sujet des grévistes de Montceau-les-Mines. Si les Guesdistes se font trop tirer l'oreille à ce sujet, le F. Brisson montera la tribune, dira quelques mots et fera le signe de détresse maçonnique qui ralliera aussitôt le troupeau.

Et pour mieux cimenter l'union, on passera à la discussion sur la déchéance de M. Deroulède et Habert, et la bande se mettra d'accord sur leur dos.

Comme l'a dit récemment le F. Leygues, ministre de l'instruction publique: « Nous ne partirons du ministère que quand nous le voudrons. » Waldeck-Rousseau abandonnera le portefeuille dans le cas seulement où la maçonnerie viendrait à le lâcher pour en prendre un autre.



So. 12718